

VILLE DE PONT-DE-CLAIX

DECISION DU MAIRE n° 024 / 2022

Service : Assurances
Tel : 04.76.29.86.73
ref. : GG/HDC

OBJET : ENCAISSEMENT INDEMNITÉS D'ASSURANCE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-17, L 2122-18, L 2122-22, L 2122-23

VU la délibération n° 1 du Conseil Municipal du 4 juin 2020 déléguant à Monsieur le Maire les pouvoirs prévus par le Code Général des Collectivités Territoriales et en cas d'absence ou d'empêchement du Maire au Premier Adjoint, puis à défaut aux adjoints pris dans l'ordre du tableau

VU l'arrêté du Maire n°017/2021 du 30 avril 2021 portant délégation de fonction et signature à Monsieur NINFOSI, Maire-Adjoint et notamment subdélégation des attributions du Conseil Municipal indiquées à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales en matière d'assurance

CONSIDERANT qu'il appartient au Conseil Municipal d'accepter les indemnités d'assurances relatives aux dommages subis par la ville

DECIDE

D'ACCEPTER les indemnités suivantes :

SINISTRE	DATE	MONTANT	COMPAGNIE
Dommages électriques Flottibulle	21/01/21	2 694,22 €	SMACL
Remboursement dommages électriques à Flottibulle			

Le montant de la recette est de 2 694,22 €

Cette recette est inscrite au budget 2022 – 020/7788

Acte rendu exécutoire par :

- dépôt en Préfecture le 14 avril 2022
- publication le 14 avril 2022
- et notification service assurances

A PONT DE CLAIX, le 05/04/2022

Pour le Maire,
Et par délégation,
Le Maire-Adjoint
M.NINFOSI





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : COMMUNE DU PONT DE CLAIX

Utilisateur : TSIGRIS Gaelle

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Documents budgétaires et financiers
Numéro de l'acte :	DEC_2022_024
Date de la décision :	2022-04-05 00:00:00+02
Objet :	Encaissement indemnités d'assurance d'un montant de 2694.22 euros
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.10.1 - Régie de recettes
Identifiant unique :	038-213803174-20220405-DEC_2022_024-BF
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
038-213803174-20220405-DEC_2022_024-BF-1-1_0.xml	text/xml	937
Nom original :		
DEC_2022_024assur.pdf	application/pdf	110693
Nom métier :		
99_BU-038-213803174-20220405-DEC_2022_024-BF-1-1_1.pdf	application/pdf	110693

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	14 avril 2022 à 14h03min21s	Dépôt initial
En attente de transmission	14 avril 2022 à 14h03min22s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	14 avril 2022 à 14h03min23s	Transmis au MI
Acquittement reçu	14 avril 2022 à 14h03min29s	Reçu par le MI le 2022-04-14